



VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Monsieur le Maire de Meudon
Direction de l'aménagement urbain
et des affaires juridiques
Hôtel de Ville
6 avenue Le Corbeiller
92190 MEUDON

Recommandé avec AR

URBA/2022/509

Vélizy-Villacoublay, le 26 septembre 2022

Affaire suivie par Marc Villemin

Objet : Avis sur demande de permis de construire
PC 92048220038

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 31 août 2022, vous m'avez transmis, pour avis, la demande de permis de construire de la SCI MEUDON JUIN, relative à la construction d'un immeuble de bureaux de 37 942 m² assorti de 1 500 places de stationnement au 16-20 avenue du Maréchal Juin à Meudon.

Comme j'avais eu l'occasion de le formuler à l'occasion d'une présentation du projet le 28 juin dernier par le maître d'ouvrage, le futur occupant et l'architecte, je n'ai pas d'objection à l'égard du bâtiment et de son insertion paysagère.

En revanche, je reste fermement opposé à une sortie des flux de stationnement du site directement sur l'avenue Morane Saulnier, tel que cela apparaît sur le plan masse au 1/500. Ce flux supplémentaire aurait, en effet, pour conséquence d'engorger l'intersection entre l'avenue Morane Saulnier et la rue Marcel Dassault aux heures de sorties de bureaux, sur un secteur déjà bien sollicité.

Il est donc nécessaire de revoir les aménagements viaires de sortie du site dès le permis de construire, car la commune de Vélizy-Villacoublay, sur la domanialité routière de laquelle débouche la nouvelle voie, n'accordera pas son autorisation pour le raccordement.

Dans cette attente, je me vois dans l'obligation d'émettre un avis défavorable sur cette demande de permis de construire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Pascal Thévenot
Maire

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr